Elle a découvert que celui qui a demandé à se marier avec elle néglige la prière et fréquente les femmes

Il y a deux ans, je me suis rendue en voyage à XXX. Pendant ce temps mon père m ' a mariée. Le mariage n ' est pas encore consommé. Mais on l ' a conclu comme indiqué pour lui permettre de me rejoindre ici (en Amérique) dans les meilleurs délais et pour nous permettre de nous déplacer ensemble, étant donné l ' absence de mahram (proche parent pouvant rester en intimité avec une femme). Au fil des années, j ' ai découvert des choses troublantes que je ne connaissais pas. Avant le mariage, il m ' avait été confirmé que mon mari était pieux et observait la prière. Mais j ' ai découvert plus tard le contraire puisqu ' il n ' accomplit que la prière du vendredi. Je ne voudrais pas tomber dans l ' erreur commise par ceux qui ont multiplié les mariages. Mes parents m ' ont laissé la décision car ils préfèrent ne plus s ' immiscer dans cette affaire. Mais je ne sais pas si je dois maintenir ce mariage ou pas. Comment pourrais-je savoir que je suis pas fautive ⋯ ?

Louange à Allah
Quand un mariage est
conclu selon les termes légaux et avec la participation du waliy (tuteur)
et des témoins, la femme concernée devient l ' épouse de l ' homme concerné. Elle
aura dès lors les mêmes droits que les autres épouses et le mari aura à assumer
à son profit des obligations relatives à l ' entretien alimentaire, à l ' hébergement
à la cohabitation et à d ' autres droits dus à l ' épouse.
Si l ' homme en question
n ' observe pas les cinq prières, il est un infidèle et le mariage établi à
son profit est nul, même s ' il participe à la prière du vendredi. Le fait qu ' il explore des sites dégradés et possède des sociétés commerciales au sein desquelles
règne la mixité, cela constitue une désobéissance envers Allah qu ' il faut abandonner. Mais ceci ne nécessite pas la dissolution du mariage, à moins que son maintien ne porte préjudice à l ' épouse et à ses enfants. Car

l ’ éradication
des préjudices prime la réalisation des intérêts. En tout état de cause, la prière reste l ’ aspect le plus important de la question. Aussi faut-il s ’ assurer que le mari l ’ observe avec assiduité puisque celui qui ne prie pas est un infidèle, et une musulmane peut le garder comme époux.